

United Nations

SECURITY
COUNCIL

Nations Unies

CONSEIL
DE SECURITE

UNRESTRICTED

S/779

24 mai 1948

FRENCH

ORIGINAL: ENGLISH

LETRE EN DATE DU 24 MAI 1948 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT DE L'AGENCE JUIVE POUR LA PALESTINE TRANSMETTANT LE TEXTE D'UN
TELEGRAMME DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE
D'ISRAEL

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer pour l'information du Conseil de
sécurité le texte d'un télégramme que j'ai reçu de M. Moshe Shertok, Ministre
des affaires étrangères du Gouvernement provisoire d'Israël, en réponse à
un télégramme dans lequel je lui ai transmis le texte de la résolution adoptée
le 22 mai 1948 par le Conseil de sécurité :

Tel Aviv, le 24 mai

"GOUVERNEMENT PROVISOIRE ISRAEL DECIDA HIER DONNER ORDRE CESSER LE FEU
TOUS FRONTS CE SOIR VINGT HEURES HEURE D'ETE ISRAEL CORRESPONDANT MIDI
NEW YORK A CONDITION ADVERSAIRE AGISSE DE MEME STOP DECISION PUBLIEE
IMMEDIATEMENT APRES ADOPTION ET COMMUNIQUEE CE MATIN COMMISSION DE TREVE
JERUSALEM STOP ORDRE CESSER LE FEU HEURE PRECITEE ET NE PAS REPRIRE LE
FEU A MOINS QU ADVERSAIRE NE CONTINUE DONNE A TOUS NOS COMMANDANTS ET
INSISTANCE PARTICULIERE SUR OBSERVATION SCRUPULEUSE A JERUSALEM."

(signé) Aubrey S. Eban

